

UNeo



**ASSURANCE &
ANALYSE DE RISQUE**

IMMOsquare

SOLUTION INTÉGRALE
D'ASSURANCE POUR
VOS BÂTIMENTS

IMMOsquare

SOLUTION INTÉGRALE
D'ASSURANCE POUR
VOS BÂTIMENTS

Bien plus qu'une assurance,
IMMOsquare est une solution globale
de protection pour vos immeubles.

Qu'il s'agisse de la maison de vos rêves,
d'un bâtiment locatif ou toute autre
construction immobilière, une
assurance appropriée est nécessaire.

L'assurance bâtiment d'UNEO vous
offre une couverture intégrale efficace.

SOLUTION INTÉGRALE BÂTIMENT

Un fondement solide

Avec notre couverture intégrale, vous
protégez votre patrimoine contre les
conséquences financières des
dommages en cas:

- D'incendie
- D'événement naturel (p.ex. tempête,
grêle ou inondations)
- De dégât d'eau
- De bris de glaces
- De vol par effraction

UNEO



IMMOsquare

DES COMPLÉMENTS POUR
UNE PROTECTION COMPLÈTE



Couvertures complémentaires sur mesure

Différentes solutions sont à votre disposition :

- Assurance de votre bâtiment contre les tremblements de terre
- Assurance de votre bâtiment contre le terrorisme
- Assurance responsabilité civile du bâtiment en cas de prétentions en responsabilité civile légale élevées par des tiers
- Assurance des installations techniques liées de manière fixe au bâtiment – telles que chaudières, aérations ou ascenseurs – contre la destruction ou la détérioration
- Assurance des jardins, cultures et aménagements contre l'incendie, les événements naturels ou les actes de malveillance
- Assurance de votre revenu locatif en cas d'incendie ou dégâts d'eau

ASSISTANCE 24/7

En cas de sinistre, un service d'assistance est à votre disposition 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

UNEO vous assiste, organise et gère la résolution de votre sinistre.

Retrouvez ainsi rapidement une **situation normale !**

+ AVANTAGE

Renonciation à l'imputation d'une sous-assurance.

Protection juridique dans le cadre de l'assurance responsabilité civile du bâtiment

Désormais, en tant que propriétaire immobilier ou foncier, vous êtes automatiquement couvert par l'assurance responsabilité civile du bâtiment si un litige se produit. Nous vous défendons en cas de poursuite pénale par suite d'un événement où votre responsabilité est engagée en raison de dommages corporels ou matériels.

Par exemple : Un chauffage au gaz défectueux s'enflamme et occasionne des brûlures chez un locataire. En conséquence, une procédure pénale est engagée contre vous en tant que propriétaire du bâtiment.



INCENDIE ET DÉGÂTS NATURELS

• Dommages de roussissement	CHF 5'000.-
• Frais de déblaiement	Jusqu'à 20% *
• Renchérissement ultérieur	Jusqu'à 20% *
• Frais de surveillance et de mesures d'urgence	Jusqu'à 20% *
• Effets du personnel chargé de l'entretien du bâtiment	Jusqu'à 20% *
• Frais de reconstitution de documents administratif (12 mois)	Jusqu'à 20% *
• Frais par suite de dispositions de droit public	Jusqu'à 20% *
• Frais de décontamination du terrain et eaux d'extinction	Jusqu'à 20% *
• Frais d'experts	Jusqu'à CHF 10'000.-
• Frais de mouvement et de protection	Jusqu'à 20% *
• Valeur artistique ou historique	CHF 1'000'000.-
• Ustensiles et matériels servant à l'entretien du bâtiment	Jusqu'à 40'000.-
• Mobilier des PPE se trouvant dans les locaux communs	CHF 50'000.-
• Constructions immobilières et aménagements extérieurs (piscines, pergolas, clôtures) en cas d'incendie et dommages naturels	Somme d'assurance libre Garantie 36 mois
• Revenu locatif	CHF 1'000'000.-
• Différences de conditions et de sommes (subsidaire aux établissements cantonaux)	

* % de la somme d'assurance du bâtiment



VOL

• Frais de surveillance et de mesures d'urgence	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Ustensiles et matériel servant à l'entretien du bâtiment	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Effets du personnel chargé de l'entretien et du nettoyage	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Frais de reconstitution de documents administratifs (5 ans)	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Automates à monnaie lors de vol avec effraction	Marchandises CHF 10'000.- Numéraire CHF 1'000.-
• Détérioration du bâtiment lors de vol avec effraction	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Vol de parties fixes de bâtiments, d'installations immobilières et de constructions immobilières	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Frais de changement de serrures	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Perte de clés	CHF 5'000.-
• Portes palières	Jusqu'à CHF 50'000.-



DÉGÂTS D'EAU

• Frais de déblaiement	Jusqu'à 20% *
• Frais de surveillance et de mesures d'urgence	Jusqu'à 20% *
• Effets du personnel chargé de l'entretien du bâtiment	Jusqu'à 20% *
• Frais de reconstitution de documents administratifs (1 an)	Jusqu'à 20% *
• Frais par suite de dispositions de droit public	Jusqu'à 20% *
• Frais de décontamination du terrain et des eaux d'extinction	Jusqu'à 20% *
• Frais d'experts	Jusqu'à CHF 10'000.-
• Frais de mouvement et de protection	Jusqu'à 20%
• Ustensiles servant à l'entretien du bâtiment	Jusqu'à 20% *
• Mobilier des PPE se trouvant dans les locaux communs	CHF 50'000.-
• Valeur artistique ou historique	CHF 1'000'000.-
• Renchérissement ultérieur	Jusqu'à 20% *
• Aménagements extérieurs et constructions immobilières (Piscines)	Jusqu'à 20% *
• Dégâts d'eau All Risks	CHF 5'000.-
• Frais de recherche de fuites et de dégagement de conduites, y compris la réparation et le remplacement de conduites endommagées	Bâtiment à la valeur totale
• Perte d'eau suite à une rupture de conduites	CHF 10'000.-
• Revenu Locatif	24 mois

* % de la somme d'assurance du bâtiment



BRIS DE GLACE

• Vitrages du bâtiment	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Frais pour vitrages de fortune	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Revêtements muraux en verre	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Coupoles en matière synthétique	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Verres de collecteurs solaires et installations photovoltaïques	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Peintures, inscriptions, tains et vernis sur vitrage	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Bacs de douche et baignoires, lavabos, éviers, bidets, urinoirs et cuvettes de WC	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Plaques de cuisson en vitrocéramique	Jusqu'à CHF 60'000.-
• Dommages résultant de troubles intérieurs	Jusqu'à CHF 60'000.-



COUVERTURES COMPLÉMENTAIRES ÉTENDUES

• Troubles intérieurs et actes de malveillance	CHF 1'000'000.-
• Ecoulement de liquides et de masses en fusion	CHF 1'000'000.-
• Collision de véhicules et effondrement de bâtiments	CHF 1'000'000.-
• Rongeurs et insectes (punaises de lit jusqu'à CHF 10'000.-)	CHF 50'000.-
• All-risks (complément pour risques non mentionnés)	CHF 500'000.-
• Tremblements de terre	Bâtiment à la valeur totale
• Revenu locatif en cas de tremblements de terre	Jusqu'à 20% *
• Terrorisme	Bâtiment à la valeur totale (Max CHF 75 mios)

* % de la somme d'assurance du bâtiment



RESPONSABILITÉ CIVILE D'IMMEUBLES

• Responsabilité civile pour les lésions corporelles et dégâts matériels ensemble	CHF 5'000'000.-
• Responsabilité civile du maître d'ouvrage (pour les travaux de rénovation n'excédant pas CHF 200'000)	CHF 5'000'000.-



EXTÉRIEURS

Nous assurons les jardins des bâtiments: pelouses, arbustes, buissons, fleurs, arbres, clôtures, haies et cultures à usage privé. Sont également assurées les choses faisant partie des jardins telles que: murs, balustrades, portails, escaliers, statues, fontaines, bassins et étangs y compris leur contenu, piscines, mâts, installations d'éclairage, systèmes d'alarme en dehors du bâtiment, routes d'accès privées, allées, sentiers, pavés, miroirs de circulation, collecteurs d'énergie solaire, antennes, antennes paraboliques.

• Incendie, dommages naturels et actes de malveillance	Jusqu'à CHF 50'000.-
--	----------------------



INSTALLATIONS TECHNIQUES

Les installations techniques fixes du bâtiment telles que chaudières, brûleurs, circulateurs, vannes, ventilateurs, pompes, pompes à chaleur, échangeurs de chaleur, collecteurs d'énergie solaire, antennes, antennes paraboliques, ventilations, climatisations, tableaux et commandes électriques, installations d'alarme, de sécurité et de surveillance, compteurs d'eau et d'électricité, ascenseurs, escalators, monte-charges et sondes géothermiques.

• Détérioration, destruction ou perte	Jusqu'à CHF 50'000.-
• Frais de déblaiement et de maçonnerie	Jusqu'à 10% du dommage
• Frais en vue de restreindre le dommage	Jusqu'à CHF 50'000
• Frais d'experts pour évaluation du dommage	Jusqu'à 10% du dommage

PRESTATIONS DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES POUR LE SECTEUR IMMOBILIER

En complément de son plan cadre d'assurance immobilière, UNEO vous propose une approche complète des besoins administratifs de votre secteur :

- Optimisation de portefeuille d'assurance et gestion des sinistres
- Conseil fiscal et services de comptabilité adaptés à l'immobilier
- Implémentation de sociétés immobilières et opérations d'achat/vente
- Gestion patrimoniale, courtage et financement d'opérations immobilières

Nos experts métier et conseillers en immobilier vous apportent les clés et les services pour réussir et pérenniser vos projets immobiliers.

A PROPOS D'UNEO

UNEO est une entreprise genevoise offrant une approche globale des besoins des entreprises et institutionnels. Avec ses 18 collaborateurs et son pôle d'experts, UNEO apporte au quotidien des conseils et des services opérationnels de qualité.



Assurance
& analyse
de risque



Comptabilité,
fiscalité & gestion
salariale



Implémentation
& transmission
d'entreprise

UNEO

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE
UNE APPROCHE GLOBALE

Découvrez l'agence la plus proche de vous à
l'adresse: www.uneo.ch/contact

+41 22 342 46 73 | info@uneo.ch

www.uneo.ch

Suivez-nous sur LinkedIn !

